

**RÉDACTION**  
**ADMINISTRATION**  
**BUREAU DES ABONNEMENTS**  
 Imprimerie Saint-Paul  
 Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

**ABONNEMENTS**  
 1 mois 3 mois 6 mois 1 an  
 Suisse... Fr. 1 50 4 — 6 50 12 —  
 Etranger... 2 80 7 — 13 — 25 —

On peut s'abonner à chaque bureau de poste  
 Les abonnements partent  
 du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois.

C. L. X.

# LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

**ANNONCES**  
 AGENCE DE PUBLICITÉ  
**HAASENSTEIN & VOGLER**  
 Rue St-Pierre  
**FRIBOURG**

**PRIX DES ANNONCES**

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne
La Suisse...	20 »	ou
L'Étranger...	25 »	son espace.
Réclames...	50 »	

M. V. X.

## Nouvelles du jour

L'amélioration qui s'est manifestée hier dans l'état du roi Léopold de Belgique n'est probablement que momentanée. L'opération subie n'a été qu'un palliatif, et la paralysie des intestins a persisté. Il faudra presque certainement une nouvelle opération. On peut s'attendre à un dénouement fatal prochain.

Dans un article intitulé : « Répondons à l'appel », l'Observateur romano exhorte les catholiques italiens à se faire inscrire sur les listes électorales et à remplir leur devoir de citoyens. « Au droit de faire partie du corps électoral, dit-il, correspond pour chacun le devoir de participer aux élections. Ils sont dignes de blâme ceux qui n'obéissent pas à l'appel du chef préposé aux comités électoraux. Cet appel vient directement de l'autorité ecclésiastique, et le chef suprême de l'action sociale chrétienne. Les catholiques doivent donc se tenir prêts. Ne pas répondre à l'invitation de se préparer aux luttes électorales dans les élections administratives et, quand les évêques le jugent nécessaire, dans les élections politiques, c'est manquer à la discipline catholique. Que fera-t-on, conclut l'Observateur, de toutes ces forces électorales ? Il ne nous appartient pas de devancer le jugement. Des forces électorales, au point de vue administratif, on en fait un usage toujours constant. En politique, il appartient seulement au chef d'en faire un usage partiel, selon le temps et le lieu, ou total, si cela est nécessaire. Aux catholiques, il appartient de se tenir en armes, en service urgent de combat ou de défense. »

Ces lignes de l'organe officieux du Vatican sont on ne peut plus significatives.

Les socialistes italiens ont décidé récemment leur cause à la mémoire de l'anarchiste espagnol Ferrer, en qui ils voient un maître et un précurseur. Ils en oublient même la défense des intérêts ouvriers dont ils s'intitulent les seuls vrais protecteurs. Heureusement, ils ne sont pas encore les maîtres de l'opinion publique, qui, partout, condamne leurs apologies de Ferrer. C'est ainsi que le conseil communal de Turin a repoussé à l'unanimité — moins les voix des socialistes — la proposition faite par ces derniers de donner le nom de Ferrer à la rue Saint-François de Paule.

Il s'est dit de fort bonnes choses dans cette orageuse discussion. Le sénateur Foà, un incroyant, comme il s'est appelé lui-même, a exprimé son admiration pour l'humilité et les vertus des saints comme saint François de Paule et sa réprobation pour des anarchistes comme Ferrer.

Et, tourné vers le groupe socialiste, il a lancé ces paroles mordantes : « Quand je suis entré dans ce conseil, j'espérais combattre avec vous de belles batailles pour la solution des problèmes importants et urgents qui intéressent les classes inférieures. Je n'aurais jamais cru que je devrais perdre tant de temps à discuter vos mesquineries et vos vicieuses... »

El Mokri, chef de l'ambassade marocaine à Paris, dans l'entretien qu'il a eu hier avec M. Pichon, ministre des affaires étrangères, a été à même de lui remettre la réponse de Moulat Hafid aux propositions françaises concernant l'accord qui découle de l'acte d'Algésiras. Cette réponse est considérée comme favorable dans son ensemble, mais le gouvernement veut l'examiner dans ses détails.

Hier, à la Chambre française, a propos du budget de la justice, M. Beau-

quier, député radical socialiste du Doubs, a développé une interpellation sur les mesures que la garde des sceaux comptait prendre ou qu'il avait prises pour la répression des mauvais traitements infligés aux animaux.

C'est une question dont le gouvernement ne s'était jamais occupé. Mais cette incurie n'a pas empêché le ministre, M. Barthou, de répondre qu'il avait l'œil ouvert sur les abus de la vivisection et qu'il était décidé à faire tous ses efforts pour restreindre ces procédés barbares aux seules impérieuses nécessités des études scientifiques. Il a aussi déclaré que, dans les écoles laïques, on apprendait aux enfants à respecter la vie des animaux. De vifs applaudissements lui ont prouvé que la gauche appréciait cet enseignement humanitaire, qui est loin d'être spécial aux écoles laïques. Il faut cependant bien reconnaître que le gouvernement français, qui persécute les curés, protège les bêtes.

On commente à Berlin la nouvelle de la fusion imminente des trois groupes libéraux de gauche du Reichstag allemand, qu'un comité d'union va soumettre aux congrès séparés de chacun des groupes. Le parti unifié portera vraisemblablement le nom de « parti populaire libéral allemand », et il aura au Reichstag une cinquantaine de représentants. Le parti national libéral n'y est pas compris.

La Gazette de Voss salue cette unification en disant qu'elle donnera une nouvelle impulsion au libéralisme. La Deutsche Tageszeitung rappelle que l'histoire du libéralisme de gauche consiste à proprement parler en successives unions et désunions.

Au Reichstag de Vienne, les Tchèques, qui veulent empêcher le vote de projets importants comme le budget et les traités de commerce, afin d'obliger le gouvernement à capituler devant leurs exigences, continuent une obstruction aussi patiente que grotesque.

Hier, le député Spaczek a parlé pendant quatre heures de l'élevage du cheval.

L'autre jour, le Mexique offrait aux Etats-Unis de coopérer au rétablissement de l'ordre au Nicaragua. Le gouvernement américain a donné à entendre à l'ambassadeur du Mexique qu'on ne se prenait pas à Washington sur le but de cette offre et qu'on y envisageait un effort fait par le Mexique pour sauver le président Zelaya. Les Etats-Unis se disposent à punir le général Zelaya pour violation criminelle du droit des gens, et ils n'accepteront qu'ensuite la coopération du Mexique pour imposer la paix aux Etats du centre de l'Amérique.

### Association catholique populaire

Le comité central de l'Association catholique populaire s'est réuni mardi, 14 décembre, à Zurich, pour discuter plusieurs questions importantes et étudier la mise en pratique de maintes résolutions du dernier Congrès de Zoug.

En premier lieu, l'assemblée a pris la décision suivante : « La section sociale du Volkverein reconnaît la nécessité de l'organisation des ouvriers pour la défense de leurs intérêts; elle promet son appui à ce mouvement et recommande à la Direction centrale de développer l'organisation des syndicats chrétiens par une propagande appropriée. »

Donnant suite à un autre vœu de la section sociale, basé sur les résultats de l'exposition du travail à domicile de Zurich, le comité central invitera la Direction du Verband des chrétiens sociaux à prendre en main l'organisation des ouvriers travaillant à domicile. Les Monatschrift für Christliche Sozialreform, rédigée par MM. Decurtius et Joss (Bâle), imprimée au Bâstler Volksblatt, est recommandée à la sollicitude des sections et des membres de l'Association.

Une commission spéciale, composée de juristes, d'ecclésiastiques, de pédagogues, de sociologues, choisis au sein de la section juridique, a été nommée en vue de la discussion du projet de code pénal fédéral. Une assemblée de cette commission se tiendra prochainement à Olten.

La section de charité de l'Association catholique a présenté à l'Assemblée divers postulats, qui ont été adoptés à l'unanimité. L'un concerne la protection de l'enfance en général, à laquelle désormais une plus grande sollicitude sera vouée. Ainsi, les sections du Volkverein devront user de leur influence dans leurs cantons respectifs, afin qu'il soit tenu compte, dans l'élaboration des lois d'introduction du code civil suisse, des besoins nouveaux de la protection de l'enfance.

La commission d'étude du projet de nouveau code pénal s'occupera également des vœux formulés par la section pour la défense de la moralité. Quant à la section de la presse, elle continuera l'étude de la question d'une meilleure information de la presse catholique.

Le pélérinage à Rome qu'organise l'Association catholique aura probablement lieu du 25 ou 26 avril au 6 mai.

### M. Comtesse président de la Confédération

Berne, 16 décembre.

Une séance de l'Assemblée fédérale, toutes Chambres réunies, revêt un caractère de solennité animée par plus de vie et de mouvement. La représentation des cantons, jointe à la représentation du peuple, complète l'expression de la souveraineté nationale. Rangé en ligne droite, dans les stalles du fond, le Conseil des Etats nous apparaît bien comme l'image de la stabilité historique à côté du flot mouvant des réformes constitutionnelles qui ont changé la face de notre vieille Confédération. Les sièges du Conseil national rompent la ligne horizontale pour faire le tour de la salle dans un demi-cercle très animé. M. Rossetl, président de ce congrès, sous les yeux des nombreux spectateurs installés aux tribunes. Pendant que les urnes circulent, et surtout pendant que s'opère le dépouillement, les conversations vont leur train, mais aussitôt que le chancelier provisoire, M. Probst, se lève pour proclamer le résultat, le silence se fait et c'est avec une sorte de recueillement que l'assemblée apprend l'issue du scrutin.

Aucun imprévu, du reste, dans le choix du président de la Confédération. On n'avait pas à craindre l'apparition soudaine d'un outsider. Avec une régularité pour ainsi dire automatique, le vice-président de l'année courante monte à la présidence pour l'année prochaine. M. Comtesse était donc sûr de son élection, et les journalistes pouvaient d'avance écrire sa biographie. De fait, M. Comtesse a été élu avec un nombre respectable de suffrages : 148. Les 12 billets blancs trouvés dans l'urne proviennent du contingent obligatoire des trouble-fêtes qui escortent le char des triomphateurs montant au Capitole. Né le 4 août 1847, à Vallangin, canton de Neuchâtel, M. Comtesse est originaire de La Sagne, comme le colonel Wille. Mais ce n'est pas sa seule bourgeoisie; il se réclame encore de Bernier et de Neuchâtel. Sa fortune politique a été rapide, grâce à ses hautes capacités et à son talent de parole. Dès 1875, il fut appelé au Conseil d'Etat de son canton et il devint bientôt le chef du gouvernement. Son autorité et son prestige ne tardèrent pas en faire un rival de M. Numa Droz dans les sympathies populaires. A mesure que l'étoile du grand magistrat neuchâtelois brillait plus fort au zénith fédéral, l'influence de M. Comtesse rayonnait avec non moins d'éclat dans le firmament cantonal.

Le 14 décembre 1899, ce fut le tour de M. Comtesse d'entrer au Conseil fédéral. La situation qu'il s'était acquise au Conseil national, dont il faisait partie depuis 1883 et qu'il présida en 1893, lui avait préparé les voies vers cette ascension ministérielle. Il a dirigé presque sans interruption le département des finances, où il n'était pas facile de briller après M. Hauser. Mais on sait avec quelle habileté M. Comtesse a exercé ces délicates fonctions. Ses exposés financiers aux Chambres se font remarquer par leur clarté et par une forme agréable qui corrige l'aridité des chiffres. Rappelons-

nous combien il eut la main heureuse dans l'édification de la Banque nationale. Si cette création a pu aboutir après deux échecs successifs, la Confédération le doit à la souplesse de son ministre des finances, à sa compréhension des vrais intérêts du peuple et des cantons. Sous l'administration de M. Comtesse, les finances fédérales n'ont pas cessé de prospérer, bien que les dépenses se soient accumulées et que le moment soit venu de songer à de nouveaux emprunts et à de nouveaux impôts.

M. Comtesse a été président de la Confédération déjà en 1904. Il est la jovialité en personne et il sait tempérer la dignité du magistrat par la bonne humeur et une façon démocratique de porter le huit-reffets.

L'été dernier, M. Comtesse eut l'honneur de saluer l'empereur d'Autriche au nom de la Suisse et du Conseil fédéral, lorsque le chef de la Maison de Habsbourg nous fit la gracieuseté de s'arrêter au port de Rorschach, après les fêtes du centenaire tyrolien. Souhaitons-lui des visites aussi honorables en l'année présidentielle qui va s'ouvrir.

### L'INTERPELLATION MANZONI

M. Manzoni a développé hier, au Conseil national, son interpellation au sujet des récents incidents tessinois.

« C'est avec un profond sentiment de tristesse, dit-il, que je prends la parole. Je regrette la forme donnée à mon interpellation, mais c'était la seule que permit le règlement. Je ne m'attaquerai pas à la liberté de la presse; je revendiquerai seulement la dignité de la presse. »

« On ne peut pas s'imaginer le vent de tempête et de colère qui a soufflé au Tessin, lorsqu'on est venu parler d'un prétendu irrédentisme tessinois qui se manifesterait par l'organe de la section tessinoise de la ligue Dante Alighieri, et par mon propre intermédiaire. »

M. Manzoni fait allusion à des articles du Bund, de la Nouvelle Gazette de Zurich, de la Zürcher Post, qui sont « de nature à égarer et à pervertir l'opinion. » « Serais-je digne, dit-il, de siéger au milieu de vous, si je ne protestais avec la dernière énergie contre les attaques de ces sycophantes qui se cachent dans l'ombre ? »

M. Manzoni cite aussi un article énorme d'un journal argovien. Heureusement la presse de la Suisse française et des Grisons a jeté un baume sur ces blessures. L'orateur l'en remercie au nom du peuple tessinois tout entier.

M. Manzoni rappelle ce qui s'est passé en 1798. « Alors, comme la Suisse était désorganisée, on vit une députation milanaise demander au Tessin de se joindre à l'Italie et de se détacher de la Suisse, de ce « tas de pierres ». Les Tessinois répondirent : « Nous préférons notre tas de pierres à vos plaines fertiles », et ils plantèrent l'arbre de la liberté surmonté du chapeau de Guillaume Tell. »

« En 1857, comme on apportait aux troupes massées sur le Rhin le drapeau de Saint-Jacques, ce fut un Tessinois, le major Fogliardi, qui revendiqua l'honneur de porter le premier, ce drapeau de l'autre côté du Rhin. »

« Les Tessinois souffrent de leur isolement. Ils offrent 4 millions pour le percement du Gothard. Celui-ci est réalisé. »

« Sommes-nous complètement heureux ? Certes; nous ne contestons pas les immenses bienfaits du Gothard. Néanmoins, quand on écrira l'histoire de la Compagnie du Gothard, il faudra consacrer un chapitre au bailliage de la Compagnie du Gothard au Tessin. La Compagnie du Gothard a fait au Tessin, sur beaucoup de points, une œuvre antitessinoise. Les employés tessinois sont relégués au second rang. Quant à la langue que l'on emploie, elle est inimmuable. »

« C'est pour avoir proclamé ces vertus sans ambages, pour avoir dénoncé les abus, que j'ai été traité comme un ennemi de la Suisse et spécialement de la Suisse allemande. J'ai toujours reconnu les hautes qualités de nos Confédérés de langue allemande et je me permets de leur demander uniquement le respect de nos mœurs et de notre langue. »

« Les Suisses allemands font fréquemment bande à part au Tessin, comme on l'a vu aux dernières élections municipales de Lugano. Si l'on continue dans cette voie, nous pourrions bientôt répéter pour notre compte le mot célèbre : « Nous sommes ici chez nous et pourtant à l'étranger. »

« C'est pour nous défendre contre ces

empiètements continuels que nous nous sommes rattachés à la ligue Dante Alighieri, qu'on soupçonne de visées irrédentistes. Qu'entend-on par « patrie » ? La patrie n'est pas rien qu'un pays à origine commune; c'est un sentiment supérieur, un idéal. Jamais on n'arrivera à comprendre la ligue Dante Alighieri si on ne saisit pas que l'Italie est l'héritière directe des civilisations classiques de la Grèce et de Rome. L'Italie est un grand symbole de la civilisation latine qu'on vénère jusque dans la République Argentine. La Société Dante Alighieri n'est que le symbole de la civilisation gréco-latine. Elle compte parmi ses fondateurs M. Pinda et M. Motta, dont le patriotisme n'est discuté par personne. »

« Le seul danger qui pourrait menacer la Suisse au Tessin serait que l'on pût croire à la mauvaise volonté de la Confédération à l'égard du Tessin, car nous avons au Tessin trop peu de signes vivants de la présence de la Confédération. Nous n'avons guère que ses forts qui braquent ses canons sur nos vallées. »

« Il faut que la Confédération se manifeste chez nous aussi par des œuvres pacifiques et bienveillantes. »

« Ne pourrait-elle pas fonder une école fédérale d'art sous notre beau ciel méridional ou y placer une branche de ses universités fédérales ? »

« Un journal m'a contesté le droit de faire partie en même temps de la ligue Dante Alighieri et de la fondation Schiller. Je lui ai répondu que je faisais, au contraire, d'autant plus volontiers partie de l'une que je suis rattaché à l'autre, car ce sont deux des flambeaux supérieurs qui guident l'humanité. »

M. Deucher, président de la Confédération, répond. Il déclare qu'il a été surpris de voir M. Manzoni demander au Conseil fédéral de morigéner la presse. Il ajoute que l'interpellateur n'a pas parlé des journaux qui insultent la Confédération.

La manifestation antipatriotique de M. Perucchi, président du Grand Conseil tessinois, a été plus importante que tous les articles cités par M. Manzoni. Le Conseil fédéral s'est réjoui de voir le mouvement patriotique qui s'est emparé du peuple tessinois. Nous savons que le peuple tessinois, dans son ensemble, est tout aussi patriote que n'importe quel autre membre de la Confédération. Si nous blâmons la presse visée par M. Manzoni, nous aurions l'air d'approuver une autre presse qui n'est pas digne de sympathie.

Le Conseil fédéral est heureux de penser que nous ne souffrons pas du mal qui rongé d'autres pays et que nous voulons tous rester de bons Confédérés. (Appl.)

M. Manzoni réplique qu'il ne peut se déclarer complètement satisfait. Il déclare sa surprise que le Conseil fédéral soit si bien informé sur l'Action, puisqu'il n'est pas abonné à ce journal. Ne faut-il pas voir la lecture de M. Grunhauer ?

Le patriotisme tessinois est trop profond pour être entamé par des propos maladroits; mais les Tessinois n'entendent pas jouer le rôle de moutons de Panurge.

La séance est levée.

### Léopold II et la baronne Vaughan

Une émotion considérable a été provoquée à Bruxelles hier après midi, par un article sensationnel publié à 4 h par le journal libéral le Soir.

Cet article tend à démontrer que le roi Léopold et la baronne de Vaughan sont mariés religieusement. (On sait que la baronne de Vaughan, née Caroline Lacroix, a vécu ces dernières années dans l'intimité du roi, particulièrement pendant les séjours du monarque en France.)

Il s'agit, dit le Soir, d'un mariage purement religieux et non d'un mariagemorganatique, qui comporterait les formalités légales du mariage civil. Tout le monde savait que la baronne de Vaughan est restée constamment au pavillon des Palmiers à Laeken ces jours derniers; mais on s'abstenait dans les circonstances présentes d'en parler pour des raisons de convenances. Après l'article du Soir, la question se trouva nettement posée devant le public. Ce journal rapporte que c'est par un pieux mensonge que l'on a annoncé la présence de la princesse Clémentine, du prince Albert et de la comtesse de Flandre dans la chambre du roi au moment où mardi dernier il reçut les derniers sacrements.

Le prince Albert, tous ces jours-ci, ne serait même pas allé près du roi, ne voulant pas se rencontrer avec la baronne de Vaughan.

Le journal le Soir est allé interroger à ce sujet le curé-doyen de Laeken, qui lui a dit textuellement : — Il n'y a qu'une morale, c'est celle que l'Eglise a toujours enseignée. Elle est la même pour les rois et pour le peuple. Aussi croyez bien qu'avant de donner au roi l'extrême-onction, j'ai eu tous les apaisements, vous entendez bien, tous les apaisements !

— Ainsi, dit le journaliste, le roi est marié religieusement ? Le curé-doyen a répondu qu'il n'avait à se préoccuper de d'uns choses; c'est de savoir si au regard de l'Eglise la situation du roi était régulière; et il a ajouté encore : « J'ai eu tous les apaisements ! »

Dans l'entourage royal, on a déclaré que des membres de la famille royale n'ont pas assisté à la cérémonie des derniers sacrements, parce que le roi avait exprimé le désir que cette cérémonie fût intime.

On ajoute que le doyen de Laeken n'avait parlé que sous sa responsabilité, et que la discrétion du roi et de la baronne de Vaughan sont toujours telles que jamais aucun membre de la famille royale, ni aucun dignitaire du palais ne s'était trouvé dans une situation fautive.

### Giuseppe Toniolo

Professeur d'économie politique à l'Université de Pise, président de l'Union populaire des catholiques italiens, M. Toniolo quittera, au nouvel an prochain, la présidence de ce groupe particulier d'œuvres catholiques; il assumera, sous la suprême autorité du Pape, la direction générale des quatre groupes qui incarnent l'action catholique en Italie, l'Union économique, sociale, l'Union populaire, la Jeunesse catholique et l'Union électorale. Nous avons tenu, à cette occasion, à donner aux lecteurs de la Liberté une caractéristique de la pensée de M. Toniolo; nous avons demandé ce travail à l'un de nos distingués collaborateurs, M. Arcari, professeur à l'Université. (Réd.)

Le trait original et fondamental de cette figure de chrétien et qui « informe » toute son action sociale paraît être sa conception philosophique toute personnelle de l'histoire. Et, pour la mettre en plus vive lumière, nous la comparerons à la conception historique d'Alessandro Manzoni.

L'un et l'autre reconnaissent, en principe, au christianisme le pouvoir de régir la vie des peuples dans tous les domaines. Pour la vie matérielle, on aura bien compris que nos deux penseurs parlent des idées directrices, et non des applications de détail. Manzoni, pour sa part, croit qu'en fait la nature humaine a peu d'inclination à se laisser ainsi diriger; aussi bien se contente-t-il d'assigner aux forces du christianisme un rôle de minorité, — de minorité sans doute très active, qui amortit les coups de l'injustice souvent triomphante et qui conserve, aux heures troublées, le trésor de la tradition morale.

Les loups, les tyrans à la Don Rodrigo, sont les maîtres du monde; tout ce que peut faire un Père Cristoforo, c'est de leur disputer les victimes avec un courage infatigable, c'est d'empêcher que la vue du mal victorieux n'obscurcisse, dans l'âme de ces innocentes victimes, la vraie notion du bien.

Toniolo, lui, est foncièrement optimiste sur les destinées de la société; il entend que le christianisme, non seulement reconforte et conserve les peuples, mais qu'il leur procure des bienfaits de toute nature et qu'il les gouverne directement.

Le romantisme avait confondu christianisme et moyen âge dans une même admiration, et — pour ce qui en avait disparu — dans un même regret. Manzoni s'efforcera toujours de séparer la foi religieuse d'une sympathie exclusive pour telle époque historique déterminée. Il ne se contentera pas de jeter un sourire de pitié à la chevalerie médiévale; mais, s'il rencontre en plein dix-septième siècle quelque reste des institutions du moyen âge, les corporations d'arts et métiers, il portera sur elles un jugement fort sévère.

Toniolo, au contraire, recommencera l'apologie romantique du moyen âge. Moins unitaire que le grand Lombard dans la politique italienne, le professeur de Pise était tout préparé à subir le charme de ces siècles où fleurissent nos

Promessi sposi, chap. 1; cf. A. Graziopoli, Manzoni, Foscato, Leopardi pp. 53-54.

libertés communales et nos glorieuses républiques. Mais ce fut surtout l'apreté des luttes sociales qui suivirent le développement de l'industrie moderne qui tourna les regards de Toniolo et de tant d'autres vers le moyen âge et qui incita les plus prévenus à réformer leur jugement sur l'organisation des classes sociales dans ce moyen âge si peu connu et si décrié; la comparaison entre l'isolement de l'ouvrier moderne et les merveilleux instruments de défense que les corporations fournissaient à l'ouvrier d'autrefois provoquait une vive admiration pour les temps révolus.

L'analyse à laquelle Toniolo, dans ses premiers écrits, soumit cette période de l'histoire mettait en lumière les facteurs éloignés de la prospérité des communes, c'est-à-dire l'efficacité des idées dans l'organisation économique de la société. Toniolo revendiquait ainsi — contre le matérialisme historique alors si fortement répandu — la réelle puissance de l'esprit; par suite, il établissait la valeur démocratique de l'influence prépondérante qu'il attribuait au christianisme, montrant que c'est dans les périodes mêmes de l'histoire où l'Eglise avait le plus dominé les esprits, que les classes populaires avaient possédé le plus de liberté et de puissance.

Ce jugement, ou mieux cette vision poétique du moyen âge fit vibrer d'enthousiasme tous les jeunes gens de notre génération qui se sont nourris de l'enseignement de l'illustre maître. Nous faisons entrer tous les problèmes actuels dans cette vaste conception de l'histoire, et en elle nous trouvons leur solution adéquate. Car Toniolo n'étudia point le passé pour y chercher un platonique regret de sa disparition; il regarda en arrière pour y trouver les lois historiques de l'avenir. Ce qui fut dit encore réparateur; et, partant de cet axiome, Toniolo jugeait sévèrement l'époque moderne, l'appelant une grande parenthèse dans l'histoire du progrès chrétien. L'Eglise, dès le déclin du moyen âge, a été réduite à faire des œuvres de propre défense; trois mouvements dérivés l'un de l'autre: la Renaissance, la Réforme, la Révolution l'ont empêchée de réparer ses énergies intérieures ou profit du bien-être social. Après avoir considéré longtemps les horizons de la civilisation moderne, Toniolo se mit à annoncer la bonne nouvelle: l'orage allait passer, l'Eglise reprenait son juste rang, « le siècle de l'ouvrier » allait s'ouvrir; après les longues ténèbres commençait une nouvelle période de civilisation « intégrale catholique ».

Dans cette grandiose et poétique conception, les termes mêmes du problème social recevaient un sens plus élevé et plus vaste. Le mot « démocratie » ne désignait plus seulement une forme de gouvernement politique, mais une organisation complète de la société, destinée à procurer le bien-être économique à la foule des travailleurs; plus encore: « une participation générale aux bénéfices d'une civilisation chrétienne qu'il entrevoit plus profonde dans le monde et les institutions de l'avenir ». L'avenir! l'avenir! que de fois ce mot revient dans les écrits et les discours de l'illustre maître: c'est l'explosion de son amour ardent pour le peuple et pour la jeunesse. Cet homme d'étude à toute la sincérité et la simplicité de l'âme populaire; ce penseur sur le retour garde la confiance enthousiaste des âmes jeunes.

Le je vois toujours tel qu'il était la première fois que je le vis, il y a seize ans, à Livourne: un corps grêle, comme

G. Toniolo: *Indirizzi e concetti sociali all'ordinare del secolo XIX*. Parma, Biffetti, 1900, p. 22. Op. cit. p. 3.

si en lui la matière s'était réduite à quasi rien pour laisser plus libre carrière à l'esprit, gardant encore malgré qu'il eût été paré de deux heures toute l'attention du public, continuant sans laisser deviner la moindre fatigue à développer sa grande idée, inattentif à l'heure qui s'enfuit, les yeux fixés sur le vaste spectacle de l'histoire, passant avec aisance des ombres du passé, que lui dévoilait sa science, aux secrets de l'avenir. PAOLO ANCARI.

Le général Vincendon

On annonce de Paris la mort du général français Vincendon, décédé à l'âge de soixante-seize ans, à Saint-Jean-de-Luz.

Le général Vincendon était officier général français qui comptait le plus de blessures. Sa vie tient de l'épopée. En 1833, il s'engagea à dix-huit ans au 2<sup>me</sup> zouaves formé par le général Vinoy, son oncle; il débuta, à peine incorporé, au siège de Laghouat en Algérie. Laguerre de Crimée survint; il y fut; il est blessé à l'Alma d'un coup de feu, à l'attaque de Malakoff d'un coup de baïonnette, et le 7 juin 1855 à l'attaque des ouvrages blancs d'un second coup de feu qui lui traversa la poitrine.

La campagne terminée, le lieutenant Vincendon retourne en Algérie, assiste à l'expédition de la grande Kabylie qui lui valut le grade de capitaine. Il n'avait pas vingt quatre ans.

En 1859, le jeune capitaine se distingue à Magenta où il gagna par sa bravoure la croix d'officier de la Légion d'honneur; au Mexique, il reçoit deux coups de feu devant Puebla.

Le jour de la déclaration de guerre à l'Allemagne, en 1870, Vincendon était colonel du 4<sup>me</sup> de ligne, du corps Canrobert. C'est ce régiment dont les feux levés Saint-Privat fauchèrent la garde royale prussienne. Il fut fait prisonnier.

Les époux Gubatta

La 10<sup>me</sup> Chambre correctionnelle à Paris vient de condamner à deux ans de prison chacun, et solidairement à 1000 fr. d'amende, les époux Gubatta.

Gubatta, sous le faux nom d'un architecte d'Autriche, avait commis des escroqueries au préjudice du bijoutier parisien Fontana.

Nouvelle université

On annonce la prochaine transformation de l'Académie de Francfort-sur-le-Main en une université à trois facultés: lettres, droit, médecine. Le legs fait à la ville de Francfort par l'industriel Spryer fournira les ressources nécessaires pour entretenir la nouvelle université.

France et Angleterre

Paris-Journal publie une dépêche de Londres disant que des échanges de vues se poursuivent activement entre Londres et Paris au sujet d'une prochaine rencontre de M. Pichon et de sir Edward Grey. On ignore encore si cette entrevue aura lieu en France ou en Angleterre.

L'affaire Lair

Le lieutenant de vaisseau français Lair, ancien second du contre-torpilleur *Clymore*, a comparu devant le conseil de guerre maritime de Toulon sous l'accusation d'absence illégale et de détournements de fonds.

Les médecins ont atténué la responsabilité du jeune officier par le fait d'abus d'alcool et de troubles cérébraux.

Lair a été condamné à dix mois de prison et à la destitution de son grade.

Choses d'Espagne

Le ministre des affaires étrangères à Madrid déclare que le gouvernement est parfaitement satisfait de la gestion du représentant de l'Espagne à Tanger, M. Merry del Val, et n'a pas songé à le remplacer.

Le ministre de la guerre dit que le général Marina va obtenir un congé pour raison de santé. Il va venir à Madrid prochainement, mais il n'a point été relevé de son commandement, y que le gouvernement est très satisfait des résultats obtenus par lui dans le Rif.

Mission chinoise en Europe

Le prince chinois Esai-Houn, accompagné d'une suite de 150 personnes en costume national, est arrivé à Calais hier jeudi, à 2 h 50, venant de Douvres. Il a été reçu à sa descente de wagon par un délégué du ministre de la marine et par le consul. Le prince est reparti immédiatement par train spécial pour Saint-Nazaire. La gare était décorée de drapeaux français et chinois.

Nouvelles diverses

Le dirigeable italien *Leonardo da Vinci* évolue au-dessus de Milan et soulève l'enthousiasme des habitants.

— Le fils de lord Aberdeen, lieutenant-général d'Irlande, est mort hier des suites d'un accident d'automobile.

— Jeudi, à Londres, un audacieux escroc a réussi à encaisser à la Banque d'Angleterre un faux chèque de 40,000 francs.

— Selon les journaux turcs, le ministre de l'instruction publique, Nail bey, a donné sa démission.

— Trois anarchistes expulsés de l'Argentine ont été arrêtés à leur arrivée à Barcelone et remis à l'inspection de la police.

— Le congrès chilien a voté une motion recommandant au gouvernement d'acheter deux *Dreadnought* au lieu d'un.

— Le gouvernement péruvien vient de promulguer une loi établissant le monopole du tabac dans le pays.

— M. Roosevelt, qui est actuellement à Nairobi (Afrique orientale), compte partir pour l'Ouganda le 18 décembre.

— La Chine refuse de soumettre à l'arbitrage la question de la délimitation de la frontière de Macao avec le Portugal.

Echos de partout

LA MONNAIE D'ALUMINIUM

On va distribuer aux membres du Parlement français des exemplaires de la future monnaie en aluminium destinée à remplacer les sous de bronze. Le modèle distribué est celui de la pièce de dix centimes. La pièce pèse 1 gramme 85, a une épaisseur de 2 millimètres et un diamètre de 2 centimètres; elle a une partie creuse au centre, à l'avant et au revers. Sur l'une des faces, se détache en relief du creux dans lequel elle est frappée une tête de la République aux cheveux flottants, aux traits durs. Autour, frappés en creux, les mots *République Française* et le millésime 1909. Sur l'autre face, au centre et en relief, la valeur: *10 centimes*; autour, la devise: *Liberté, Egalité, Fraternité*, en creux. La nouvelle monnaie est d'un aspect plus déplaçant encore, disent les journaux français, que la monnaie de nickel, qui a soulevé de si vives critiques.

MOT DE LA FIN

Au Casino de X...-sur-Mer, on quête au bénéfice de la caisse des naufragés, et une jeune femme présente son amourette à un Anglais riche, qui refuse, ayant, dit-il, déjà donné. La jeune femme insiste. L'Anglais sort alors un louis.

— Tenez, madame, mais c'est bien pour vos yeux.

— M. Z... rougit, mais ne bronche point et continue à tendre son amourette :

— J'en ai deux, monsieur !

Et l'Anglais, spirituellement corrigé, laisse, au milieu des rires, tomber un second louis.

Confédération

recueillis sur différents points du littoral breton.

D'autre part, on a aperçu, il y a quelques jours, de l'île d'Ouessant, un trois-mâts qui a disparu sous les flots, après avoir lutté contre la tempête.

COMMISSIONS PARLEMENTAIRES.

Nous avons publié l'autre jour la composition des principales commissions du Conseil des Etats. Voici celles du Conseil national qui intéresseront nos lecteurs : Commission de gestion pour 1909 : MM. Germain, Wuller, Altherr, Bissegger, Brästein, Chuard, Georg, Knobel, Lohrer, Loelcher, Stenble, Rod, Suter, Walthier.

Commission pour la réintégration d'un bourgeois de la commune de Waldkirch : MM. Lutz, Max Diesbach, Bonjour, Burri, Hostenstein, Knudel, Wyss.

Commission pour le calcul du produit net des chemins de fer privés : MM. Planta, Dinichert, Bally, Busler, Freiburghaus, Gschäper, Grunlich, Schär et Thülin.

Banque nationale. — Les taux d'escompte de la Banque nationale restent sans changement.

Cantons

ZURICH

Les entreprises électriques de l'Etat. — Le premier compte rendu des entreprises électriques de l'Etat vient d'être publié. Le bénéfice brut réalisé au 30 juin 1909 s'élève à 1,035,670 francs. Le bénéfice net est de 88,958 fr. Le bilan présente un passif de 11,064,619 fr. (10 millions de capital, 500,000 fr. d'obligations, 564,619 fr. de dettes en comptes courants); à l'actif figurent : l'usine de la Sihl, pour 2,530,000 fr.; l'usine de Dietikon, pour 810,000 fr.; l'usine de réserve d'Uster, pour 155,000 fr.; le réseau de distribution, pour 3,340,000 fr.; les débiteurs, pour 2,520,000 fr. Le bénéfice sera employé comme suit : amortissements, 60,000 fr.; report à nouveau, 28,958 fr.

Berne

L'affaire Wiest. — Le banquier Wiest, qui avait été arrêté dans l'affaire de la Banque des chemins de fer, a été remis en liberté sous caution.

TESSIN

Une crise municipale. — On nous écrit :

Le conseil communal de Lugano a refusé de recevoir la démission collective de la municipalité, donnée à la suite d'un vote défavorable au conseil. Celui-ci s'est déclaré incompetent, la municipalité étant élue par le peuple.

Les membres de la municipalité se préparent à donner leur démission individuellement.

VAUD

Nomination ecclésiastique. — M. l'abbé François Longchamp, vicaire de Lausanne, est nommé vicaire d'Echalens.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Médecine tuée en automobile. — Le docteur Jules Chausse, de Gevrey-Chambertin (Côte-d'Or), revenait mercredi vers midi, en automobile, de voir un malade. Il marchait à une allure un peu vive, lorsqu'un tournant brusque, sa voiture dérapa et fut projetée à deux mètres en contre bas de la route. L'automobile, faisant panache, alla l'écraser sur le sol. Quand on dégagea le docteur Chausse dont la poitrine avait été défoncée par le marche-pied, il avait cessé de vivre.

Tempête. — Depuis la dernière tempête, de nombreuses épaves de bâtiments ont été

recueillis sur différents points du littoral breton.

D'autre part, on a aperçu, il y a quelques jours, de l'île d'Ouessant, un trois-mâts qui a disparu sous les flots, après avoir lutté contre la tempête.

SUISSE

Après une dispute de cabaret. — A Zurich, un ouvrier nommé Küng a été trouvé mort dans sa chambre, où il baignait dans une flaque de sang. Il portait une blessure à la base du crâne. L'enquête a établi que Küng était rentré ivre d'un cabaret où il s'était battu. Le meurtrier, nommé Guyer, a été arrêté.

LE CRIME DE JULY

M. Paul Seippel écrit dans le Journal de Genève :

Je dis que les instigateurs véritables de ce crime qui recule les bornes de l'horreur, ce sont ceux qui ont versé le poison dans le cœur virgine de ces enfants. C'est toi, l'écrivain — Seigneur ! faut-il te donner ce nom ? — C'est toi, l'égoutier de lettres qui as écrit les romans qui dévorés le petit Jacquard. C'est toi, le mauvais écrivain qui les as répandus à profusion, pour ramasser de l'or. C'est toi, le colporteur louchu qui les as apportés jusqu'au paisible village suisse d'Orsonnens, ou c'est toi, le papetier qui les as mis à ton étalage.

Voilà donc votre œuvre ! Vous n'avez pas de peine à la reconnaître. Dans tel de vos romans, vous retrouvez telles des péripéties du drame de July.

S'ils sont tombés dans le crime, ces malheureux, c'est parce qu'ils s'étaient égarés dans le faux. Leurs moindres paroles relèvent les lèvres qui les ont perdus.

Et maintenant, tous les yeux vont-ils enfin s'ouvrir ? Voici longtemps qu'on nous a signalé le fléau. Nous n'y voulions pas croire. Cela a commencé par l'incroyable succès des *Sherlock Holmes*; et puis cela est descendu, de plus en plus bas, jusqu'à ces livraisons illustrées de gravures qui sont comme maculées de sang. On nous a dit qu'en Allemagne trente mille colporteurs sont occupés à distribuer ces publications, par millions d'exemplaires, jusqu'aux portes des écoles.

Et cette vague d'immondices a pénétré jusque dans notre pays. Une autre vague toute semblable est venue de France. Il est temps d'élever une digue si nous ne voulons que Jacquard et Vienny fassent école.

L'an dernier déjà, une réunion de pères de famille zuricois a lancé un appel pour signaler ce fléau. On s'en occupa au conseil scolaire. Un comité est, nous dit-on, formé. Le *Signal de Genève* a ouvert une enquête. Le crime de July est une cloche d'alarme. Nous sommes avertis maintenant qu'il n'y a plus de temps à perdre. Que les hommes volontés s'unissent ! Les droits de la littérature digne de ce nom étant expressément réservés, qu'on avise aux moyens d'empêcher que la jeunesse suisse ne soit empoisonnée plus longtemps par les publications à bas prix faites pour suggérer la débauche et le crime.

De la Gazette de Valais :

Voilà où peut conduire la littérature malsaine. Elle rend vains tous les efforts de l'éducation familiale, de l'instruction, de l'enseignement religieux, vains les bons exemples, pourtant si salutaires, des parents les plus honnêtes, des amis les plus irréprochables.

Aussi, plus impérieusement que jamais la lutte contre le mauvais livre et la mauvaise presse réclame-t-elle l'attention et les efforts de la société et des autorités.

Il faut réagir, c'est le droit de tout homme de l'exiger, il nous faut des lois répressives, des mesures radicales et de rigueur, pour expulser de nos bibliothèques et de nos librairies tous les éléments infectieux qu'elles renferment et empêcher qu'ils ne se reproduisent.

Ne se trouvera-t-il donc pas, à la tête de notre vieille et austère république, un seul homme pour oser élever la voix et imposer sa volonté, pour élaborer une loi qui mette enfin un frein au débordement de la littérature infâme, pour interdire impitoyablement, sur notre territoire la vente des mauvais livres et chercher à rayer pour

cette différence qu'il opère, lui, pour le compte des Etats-Unis.

— All right! Voyez, gentleman, ajouta Flint.

Toute l'attention de Lebranchu se concentrait sur les documents que les deux hommes venaient de lui soumettre.

— Je suis à vos ordres, Messieurs! dit-il quand il eut fini.

Euphrasie suivait tout ce manège et devenait vaguement inquiète.

— Ils sont donc bien intéressants, ces grimoires?... Montrez! Puis-je les voir?...

— Dans un instant, Madame.

— Oh! vous savez, je ne tiens pas à connaître vos secrets. Et la chasse aux petites bêtes, allez-vous bientôt la reprendre?...

— La chasse aux petites bêtes est fermée, et nous ne poursuivons plus que le gros gibier.

Plumardeau avait, dans la voie, des intonations qu'Euphrasie ne lui connaissait pas. Le placide collectionneur n'était plus le même homme.

— Oh! Monsieur le savant!... ça ne vous va guère de trancher du croquemitaine!... Mais je n'ai pas l'intention de m'émietter près de cette criquette! Je désire visiter l'île. Voulez-vous m'accompagner?...

— Je vous demande pardon, Madame, c'est vous qui allez nous accompagner.

— Et où prétendez-vous me conduire?... Dans un endroit sûr que M. Le-

toujours, du nombre des plaies sociales, le crime littéraire.

L'Union des instituteurs primaires genevois a discuté, puis approuvé par un vote unanime les conclusions d'un rapport présenté par M. L. Mercier, sur la Protection de l'enfance et les tribunaux d'enfants.

Voici quelques-unes de ces conclusions :

I. — L'accroissement continu du nombre des délits commis par des mineurs nécessite des mesures sérieuses et énergiques de la part des autorités compétentes.

II. — Ces mesures doivent tendre plutôt au relèvement des enfants coupables qu'à la répression des délits qu'ils ont commis.

V. — Les expositions publiques, la vente ou distribution d'ouvrages et d'images pouvant pervertir la jeunesse, la fixation des enfants sur scène et leur admission à certains spectacles suggestifs doivent être rigoureusement interdites.

FRIBOURG

Nomination ecclésiastique. — M. l'abbé Ernest Sapin, vicaire à Châtel-Saint-Denis, est nommé en la même qualité à Lausanne.

Bourgeoisie de la ville de Fribourg. — Assemblée, dimanche, 26 décembre, à 10 h. du matin. Ordre du jour :

- 1<sup>o</sup> Budgets des diverses administrations bourgeoises; 2<sup>o</sup> demande de réception bourgeoise Oberson, à Rohr; 3<sup>o</sup> Vente de Chantemerle à la commune de Granges-Paccot; 4<sup>o</sup> Eventuellement rapport de la commission concernant l'aménagement du quartier de Migericorde; 5<sup>o</sup> Divers.

Frid'hommes. — Le renouvellement des conseils de prud'hommes du cercle de justice de paix de Fribourg aura lieu le 30 janvier.

La tunc de la « Sarinja ». — La tunc annuelle de la *Sarinja*, qui a eu lieu hier soir, a été fort réussie. La plupart des sections académiques avaient envoyé des représentants et la grande salle du Cercle catholique présentait le plus pittoresque aspect. Des productions musicales très réussies ont agrémenté la soirée. M. Mathy, président de la *Sarinja*, a souhaité la bienvenue à l'assistance et, dans un discours rempli de beaux sentiments, il a insisté sur la nécessité de combattre vigoureusement les ennemis qui se dressent en face de la religion, de la famille et de la patrie.

Mgr Kirsch, professeur à l'Université, a commenté la place qu'occupe la *Sarinja* dans l'Alma Mater, indiquant en quelques paroles éloquentes les devoirs de l'étudiant d'aujourd'hui.

M. le professeur Arcari a félicité les étudiants tessinois de leur patriotisme, tout en s'applaudissant de pouvoir compter dans la couronne des vingt-deux cantons un pays de langue et de culture italiennes.

M. le professeur Schnürer a dit que la *Sarinja* devait être, comme la rivière dont elle a tiré son nom, un véhicule de progrès et de force et un trait d'union dans les différents domaines de la culture.

M. Dusseiller, président du Cercle catholique, a tiré des déductions de l'histoire une leçon pour la jeunesse studieuse. Son appel à l'énergie, à l'enthousiasme, à l'idéal de ses jeunes auditeurs a été vigoureusement applaudi.

M. le colonel Reynold a bu à la patrie suisse; M. Maurice Berset, président de l'ancienne *Sarinja*, et le Révérend Père Alexis, Capucin, ont porté leur toast aux espérances de la jeunesse.

La soirée s'est poursuivie au milieu du plus joyeux entrain.

Feuilleton de la LIBERTÉ

La République dans la Lune

par Charles SOLO

Il fut interrompu par l'arrivée de deux jeunes gens qui rentraient de la promenade, en devisant joyeusement; le fabuliste et les demoiselles marchaient en avant, Gaëtan les suivait en traînant la jambe.

Pour ne pas alliger M<sup>me</sup> Papineau, les deux compères affectèrent de s'entretenir de choses banales.

Le fils Cormolain, fourbu, harassé par un exercice qui dépassait ses forces, s'était effondré dans un fauteuil de rotin et regardait la baie d'un œil morne.

Claire, Nora et Tancrède, sans intention méchante, se moquaient de son manque d'endurance; bientôt Cormolain fit chorus avec eux.

— Toujours le même!... Ah! mon pauvre garçon! quel mollusque tu fais!... Est-il possible qu'une marche de trois quarts d'heure au soleil t'ait réduit en cet état!... Quand j'étais aux colonies...

— Vois donc, papa!... une embarcation! Tout le monde regarda dans la direction indiquée.

— C'est la chaloupe à vapeur qui ramène Nord-Est, fit Lebranchu.

— Et il n'est pas seul, votre moricaud. — En effet, le bateau paraît très chargé. Le colonel aurait-il invité des amis?... Je déclare qu'en ce moment ils seraient plutôt encombrants.

La chaloupe approchait rapidement, et bientôt il fut possible de compter les passagers; ils étaient quatre; le colonel haïtien, deux blancs et une dame.

Cette dame devint le point de mire général. Debout à l'arrière, un large éventail à la main, elle arborait une toilette dont les nuances chatoyantes resplendissaient au soleil et donnaient au bateau un air de pavlovisme.

— Ah! par exemple! répétait Cormolain père, que l'apparition de l'extraordinaire voyageuse plongea dans un bel étonnement.

D'une secousse brusque, il arracha son fils à sa béate somnolence.

— Ohé! Gaëtan, regarde donc cette dame! Est-ce que tu ne la reconnais pas? — Mais, papa, c'est une de nos vieilles connaissances!... c'est la personne que nous avons vue dans l'atelier de Florac et dont le portrait faisait face à celui de Nora. C'est...

— M<sup>me</sup> la baronne des Aigues-Vives! acheva le fabuliste en esquissant une moue tellement drôle que tout le monde se pâma.

On descendit vers la crique pour recevoir les arrivants :

M. Flint et M. Plumardeau — ce der-

nier le fillet sur l'épaulé et l'insectier en bandoulière — débarquèrent les premiers. Le colonel Nord-Est aida gaillardement la baronne à prendre terre.

Lebranchu ne semblait éprouver qu'un enthousiasme relatif pour cette visite inattendue.

— Me direz-vous quels sont ces clients là?... demanda-t-il, à mi-voix, en saisissant le nègre par ses basques galonnées.

— Ce sont des amis de Port-au-Prince et veuillez me permettre de vous les présenter : M<sup>me</sup> la baronne des Aigues-Vives, une Parisienne qui visite le pays en touriste; M. Anatole Plumardeau, entomologiste distingué et membre de sociétés savantes; M. Flint, un gros négociant de Baltimore.

L'accueil fut assez froid; mais Euphrasie ne se déconcerta pas pour si peu; elle présenta, à la ronde, une main qu'on serra par politesse.

Quand elle passa devant le fabuliste, elle eut une exclamation, suivie de petits éclats de rire qui avaient la prétention d'être de bon aloi.

— Vous voilà, Monsieur le farceur!... Ah! ah! ah! Vous avez, pour vous introduire chez les gens, une façon qui n'est vraiment pas ordinaire!...

— Madame! je vous supplie!... — J'accepte vos excuses, jeunehomme, parce que vous êtes poète, et que tous les poètes sont un peu... Mais ne récidivez pas! Oh! non!

Et, à l'établissement de la galerie, elle

donna sur la joue du fabuliste un petit coup d'éventail tout à fait maternel.

Le colonel Nord-Est, qui se croyait obligé de faire les honneurs de l'île, s'occupait maintenant de Plumardeau.

— Cher Monsieur, vous êtes l'hôte du plus aimable des propriétaires, et, hormis la partie de l'île située de l'autre côté du volcan, vous êtes autorisé à circuler où bon vous semblera. Je vous souhaite de découvrir ici le fameux... Comment l'appellez-vous?...

— Le *Chrococtis bifurcata*, s'il vous plaît.

— Qu'est-ce encore? se dit Lebranchu en fronçant le sourcil.

Le savant lui répondit par un sourire; il exhuma de son insectier un vaste papillon vert et en sortit un papier de format officiel.

— Je vais me permettre de vous communiquer mes lettres de recommandation.

— Inutile! Je sais qui vous êtes.

— Le colonel m'a fait l'honneur de me présenter, mais ça ne suffit pas, il faut que vous ne conserviez aucun doute sur mon identité.

Lebranchu pensa que ce chercheur d'insectes y mettait beaucoup de façons; néanmoins, il jeta un coup d'œil sur la feuille qu'on lui tendait; sa physiologie changea aussitôt.

— Quoi, Monsieur!... vous seriez... — Parfaitement! J'ai cet honneur.

Et mon camarade Flint aussi, avec

Sommaire des Revues

LA REVUE HEBDOMADAIRE. — Librairie Plon, 8, rue Garancière, Paris, 6<sup>e</sup>.

Nu du 11 décembre: L'Approche du soir (Charles-Gustave Amiot). — Le bombardement de Paris. — Selma Lagerlöf (Jacques de Coussaige).

# NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

## La mort du roi des Belges

**Bruxelles, 17 décembre.**  
P.-N. — Le roi Léopold est mort ce matin, à 2 h. 37.

La soirée d'hier avait été excellente. Les médecins jugeaient la situation si bonne qu'ils avaient remis à ce matin la consultation qui devait avoir lieu.

Le roi s'était assoupi. Tout dormait au palais. Les médecins eux-mêmes reposaient. De temps en temps, le valet de chambre du roi allait voir si celui-ci dormait.

La religieuse qui veillait le roi ayant entendu soupirer, appela le médecin. Lorsqu'elle se trouva près du roi, il s'écria : « J'étouffe ! » La mort allait suivre. Le docteur fit une piqûre de morphine, mais sans succès.

Les docteurs constatèrent que l'embolie faisait son œuvre. Il n'y avait aucun remède. Le roi balbutia plusieurs fois : « J'étouffe ! J'étouffe ! » Il se dressa sur son lit, puis retomba au bout de quelques minutes. Léopold II était mort.

C'est maintenant un va-et-vient continu entre le palais et Bruxelles. Les ministres ont été avertis par télégramme d'Etat. Le comte Jean d'Outremont, grand-marshal de la Cour, vient d'arriver. C'est le curé de Laeken qui est arrivé le premier au chevet du roi.

Léopold II, fils de Léopold I<sup>er</sup>, roi des Belges, prince de Saxe-Cobourg, était né à Bruxelles en 1835. Il monta sur le trône à la mort de son père, en 1835. En 1876, Léopold II réunit les principaux explorateurs africains dans les conférences de Bruxelles, et y « Gagna de l'Afrique centrale » fut bientôt suivi par la fondation de l'Etat libre du Congo et la reconnaissance de cet Etat par l'Europe (1885).

De son mariage (1853) avec la princesse Marie-Henriette d'Autriche, Léopold II a eu un fils, mort très jeune, et trois filles. La fortune du roi est, dit-on, très considérable. Lorsqu'il monta sur le trône, il n'était pas fort riche; le roi Léopold I<sup>er</sup> avait, en effet, avantage ses fils cadet, le comte de Flandre, celui-ci ne devant pas recevoir de liste civile. Dans la suite, l'œuvre du Congo englobait la meilleure partie de la fortune royale; mais, depuis, les entreprises d'outre-mer ont non seulement rétabli l'équilibre de cette fortune, mais encore l'ont fait croître dans des proportions incroyables, si bien que l'on parle de centaines de millions et même d'un milliard. Il faut naturellement faire la part des exagérations.

On sait que, en 1901, le roi a fait donation au pays de la plus grande partie de ses immeubles situés en Belgique. Ce fut une largesse magnifique.

**Bruxelles, 17 décembre.**

Le baron Gollinet, intendante de la liste civile, qui a annoncé la mort du roi, a ajouté : « Et dire qu'hier nous avions encore pleine confiance ! »

Le baron Gollinet est parti en automobile pour Bruxelles afin d'annoncer la nouvelle aux membres de la famille royale. Avant de partir, il a encore déclaré : « Et dire que nous avions tant de confiance ! si bien que nous n'étions restés que deux auprès du roi. »

Selon l'Étoile belge, le baron Gollinet avait déclaré, hier, au président du conseil des ministres que les médecins espéraient pouvoir sauver le roi.

Les dernières nouvelles d'hier soir disaient que l'amélioration persistait. La dernière heure dit cependant que l'introduction du mot « respiration » dans un dernier bulletin de santé du roi indiquait que les médecins surveillaient particulièrement le cœur.

Suivant les journaux, le baron Gollinet, en réponse à un télégramme pressant de la princesse Louise, lui a fait connaître le bulletin de santé en ajoutant que personne n'était admis dans la chambre du roi et qu'un déplacement était inutile, l'interdiction des médecins étant formelle.

Le prince Albert et la princesse Clémentine sont arrivés à la villa des Palmiers 25 minutes après la mort.

Le prince Albert a embrassé le roi et, quand il a quitté la chambre mortuaire, il pleurait.

Léopold II est mort le jour anniversaire de son couronnement (17 décembre 1835).

**Bruxelles, 17 décembre.**  
Le baron Gollinet vient de téléphoner à la princesse Louise pour lui annoncer la mort du roi.

**Bruxelles, 17 déc. 6 h. 25 du matin.**  
La comtesse de Flandre, la princesse Stéphanie et la princesse Albert sont arrivées ensemble au Pavillon des Palmiers. Les ministres ont été avertis par téléphone et les ministres étrangers par télégraphe.

Le drapeau national flotte en berne sur tous les monuments publics. De nombreuses maisons de la rue Royale ont arboré le drapeau national voilé de crêpe. Les théâtres feront relâche ce soir.

**Bruxelles, 17 décembre.**  
Toutes les démarches faites par les journalistes pour aborder la baronne Vaughan sont demeurées infructueuses.

**Bruxelles, 17 décembre.**  
A 7 h. 10, ce matin, la comtesse de Flandre, la princesse Clémentine et la

princesse Stéphanie sont sorties du palais, respectueusement salués par les personnes présentes.

La baronne Vaughan est partie à 7 h. 50, par le train de Paris.

## La question du second mariage du roi

**Bruxelles, 17 décembre.**

P.-N. — La rumeur d'un mariagemorganatique du roi émeut l'opinion publique. Il est impossible d'obtenir un démenti ou une confirmation de ce bruit.

L'Agence Presse-Nouvelle s'est adressée au cardinal-archevêque de Malines, Mgr Mercier, qui lui a fait répondre ce qui suit par M. le chanoine Nonain : « Personne, en ce qui concerne le fait dont on parle, ne sait rien si ce n'est le prêtre qui aurait présidé à cette cérémonie. Si le mariage a eu lieu, le prêtre qui a béni l'union emportera son secret dans la tombe. En tout cas, ici, nous ne savons rien et il nous est impossible d'affirmer quoi que ce soit. On peut donner une autre interprétation que celle publiée par les journaux aux paroles du curé-doyen de Laeken. Il a pu dire, et c'est ce qu'il a pensé, que le roi, en le faisant venir pour recevoir les derniers sacrements, s'était au préalable repenti de ses fautes et avait mis sa conscience en règle avec Dieu. Le curé de Laeken n'avait pas d'autre chose à savoir. Quant à nous, nous n'avons aucune autre information. »

Cette nuit, dans les salles de rédaction, les bruits les plus divers ont couru. On a même dit que le roi s'était marié civilement avant de mourir. L'Écho de Paris a entendu dire que le mariage de Léopold II aurait été célébré par l'aumônier du roi, il y a six ans. La cérémonie aurait eu pour témoins deux officiers.

## La transmission des pouvoirs

**Bruxelles, 17 décembre.**

La transmission des pouvoirs se passe en Belgique de la manière suivante : Aux termes de la Constitution, le pouvoir souverain est exercé par les ministres, sous leur responsabilité, depuis l'instant de la mort du roi jusqu'à la prestation de serment de son successeur.

Ainsi, en 1835, il y eut sept jours d'intervalle pendant lesquels le conseil de cabinet fonctionna. C'est du reste le seul cas, en Belgique, où un cabinet est appelé à exercer collectivement le pouvoir. Le nouveau souverain prête serment devant la Chambre des représentants et prononce un discours d'avènement.

Le prince Albert prendrait le nom d'Albert I<sup>er</sup> de Belgique.

## Les orphelins de Messine chez le Pape

**Rome, 17 décembre.**

Sp. — Le Pape a reçu hier les orphelins dont les parents ont succombé au tremblement de terre de Messine et de Calabre et qui ont été recueillis dans les établissements catholiques. Les Secours de la Croix Rouge allemande étaient aussi présents. Le Pape a répondu en allemand, en quelques mots, aux salutations qu'il lui avaient adressées dans leur langue.

## Le ministère Sonnino

**Rome, 17 décembre.**

Sp. — Le gouvernement rencontrera une opposition résolue à l'extrême gauche et dans la gauche démocratique. Quant à l'ancienne majorité qui soutenait le ministère Giolitti, elle est disposée à accorder une trêve, mais elle se refuse à accorder un vote de confiance au ministère Sonnino. Dans ces conditions, le cabinet hésite à présenter un projet de réorganisation du ministère de la marine et son projet de créer des ministères du travail et des chemins de fer, avant les vacances. Il craint en effet les objections de l'opposition, dont la principale serait certainement qu'on n'adopte pas tambour battant d'aussi importantes modifications.

La Tribune, qui examine cette situation, conclut : « Si le gouvernement veut forcer la Chambre à émettre un vœu politique impliquant la confiance de l'ancienne majorité, celle-ci ne se prêterait pas à un subterfuge destiné à ne créer que confusion et équivoque. »

## L'obstruction au Reichsrat

**Vienne, 17 décembre.**

La séance de la Chambre des députés dure jour et nuit. Les Tchèques tiennent durant des heures des discours d'obstruction. L'un d'eux a parlé 7 heures, un autre 13. Des démonstrations tumultueuses se produisent sur les galeries qui doivent être à plusieurs reprises évacuées. La population est excitée au plus haut point par l'obstruction des Tchèques. On fait maintenant des tentatives d'enrayer l'obstruction au moyen de modifications à l'ordre du jour.

## Grève en Angleterre

**Coveury (Angleterre), 17 décembre.**

Le rayot d'un ouvrier a motivé l'entree en grève de 1500 employés de la manufacture de canons. Le secrétaire de la société des mécaniciens est arrivé pour s'occuper de l'affaire.

## Au Nicaragua

**New-York, 17 décembre.**

Un télégramme de Managua (Nicaragua) dit que, bien que des escarmouches se soient produites dans la région de Rama, on dément officiellement qu'il y ait eu un engagement général des deux armées massées dans le pays. Il est faux que les insurgés aient été battus et que l'ama soit tombé au pouvoir des troupes du gouvernement.

**Philadelphie, 17 décembre.**  
Le transport américain Prairie, avec les troupes qu'il transporte au Nicaragua, a été renoué et a repris sa route hier matin jeudi.

**Managua, 17 décembre.**  
Le président Zelaya a envoyé au Congrès un message par lequel il donne sa démission.

**New-York, 17 décembre.**  
Le cuirassé Nebraska se prépare à l'arsenal de Brooklyn à prendre la mer prochainement. Il aurait reçu l'ordre de se rendre au Nicaragua.

**New-York, 17 décembre.**  
Sp. — A en croire un bruit parvenu de Managua, à Saint-Jean-du-Sud (Nicaragua) le Congrès aurait déposé le président Zelaya.

## SUISSE

### Chaise arrêtée

**Neuchâtel, 17 décembre.**

L'imprésario Chaise, qui s'était enfui de Neuchâtel en emportant l'importante recette d'un concert qu'il avait organisé et en laissant de nombreux créanciers impayés, a été arrêté hier au Havre avec sa femme. Comme Français, il sera jugé en France pour les escroqueries commises en Suisse.

### Nouveau chemin de fer

**Alstätt, 17 décembre.**

Hier a eu lieu l'assemblée constitutive des actionnaires de la ligne électrique d'Alstätt à Gais. Elle a décidé de commencer les travaux immédiatement.

### Démotions militaires

**Frauenfeld, 17 décembre.**

La Gazette de Thurgovie annonce que la démission du colonel Held, commandant la 13<sup>me</sup> brigade d'infanterie et celle du lieutenant-colonel Paul Scherrer, commandant la 26<sup>me</sup> régiment d'infanterie, n'ont pas été acceptées par le Conseil fédéral.

### Affaires lausannoises

**Lausanne, 17 décembre.**

Le conseil communal de Lausanne a décidé en principe l'achat de la campagne de Mon-Repos, en vue d'y édifier le nouveau palais fédéral de justice. Le conseil a décidé d'ajourner toute décision relative à l'aménage à Lausanne des eaux du lac d'Arnon.

### Mises de vin

**Aigle, 17 décembre.**

La municipalité d'Aigle a fait vendre jeudi soir aux enchères publiques les vins blancs, récolte 1909, des vignes communales situées dans les meilleurs parcelles d'Aigle et d'Yverne. Ils se sont vendus 95 centimes à 1 fr. le litre.

### Le temps

**Zurich, 17 décembre.**

D'après les communications du bureau central météorologique, une forte hausse de la température se fait sentir dans toute la France avec des pluies et un vent du sud-ouest.

Un froid intense règne par contre ce matin dans les Alpes bavaroises, où la température est descendue à douze degrés au-dessous de zéro.

### Chambres fédérales

**Berne, 17 décembre.**

Ce matin, au Conseil National, le président annonce que M. Knobel, député libéral de Schwyz, a été frappé d'une attaque d'apoplexie. M. Rosset a rappelé les qualités de cet excellent collègue. MM. Miegler et Legler ont été désignés pour prendre part aux obsèques.

M. Scherrer-Fullemann a demandé, au nom de la politique sociale, que l'assemblée discute la convention du Gothard au cours de la présente session. Après un long débat, auquel prennent part MM. Germann, Secretan, de Planta, Heller, cette proposition est repoussée, ainsi qu'une autre proposition du même député demandant que la prochaine session ait lieu en janvier.

La garantie est ensuite accordée à la révision constitutionnelle de Genève, après un rapport de M. Locher.

Le Conseil des Etats continue la discussion du projet de loi sur le traitement des cheminots. M. Ammann rapporte. Au vote final, le projet est voté à l'unanimité des trente-six députés présents.

On reprend ensuite le débat sur les assurances.

Brasserie et Beauvillard pour 1908-1909 s'est élevé à 204,121 fr. (222,968 fr. l'année dernière). La répartition suivante sera proposée aux actionnaires : 48,333 francs à la réserve statutaire ; 120,000 fr. aux actions soit le 6 % (6 1/2 % en 1907) ; 19,500 fr. aux tantièmes ; 20,000 fr. aux amortissements ; 23,287 fr. à compte nouveau.

La réserve statutaire s'élève à ce jour à deux millions.

## Séances de gymnastique de l'« Ancienne »

Le programme de ces représentations, qui vient de paraître, fait prévoir un succès complet, au théâtre, les dimanche et mardi, 19 et 21 décembre.

Cette Société n'a rien négligé pour présenter aux amis de la gymnastique et au public amateur des exercices corporels de productions nouvelles et variées, dont on dit la plus grande bien.

A côté de l'élément gymnastique, soit les divers exercices d'ensemble et individuels, par la Section et ses pupilles, figurent des productions acrobatiques, massues électriques, poses plastiques, ces dernières représentant des tableaux de notre histoire suisse.

Une pantomime, intitulée le Petit Luitin, et le Camp des Zouaves, donneront la note gaie. L'attraction de ces soirées sera certainement la Valse hongroise et le grand Ballet des Cinq Continents, production inédite présentée par 40 pupilles en costumes originaux, le tout accompagné de l'orchestre Benzo.

Une séance en matinée, réservée exclusivement aux enfants, aura lieu, dimanche 19 décembre, à 3 h. après midi, également au théâtre.

## Conférences horticoles

La Société fribourgeoise d'horticulture fera donner dimanche, 19 décembre, à 5 h. du soir, à la Grenette, son trente-quatrième concert en faveur de l'arbre de Noël de l'Orphelinat.

Le programme nous promet quelques chœurs d'hommes de Borst, Angerer, Schubert, E. Lauber et Max Bruch, ces trois derniers exécutés pour la première fois par la Société de chant.

A ces pièces viendront s'ajouter quelques chœurs d'enfants, des rondes de Xavier Privas, puis trois Berceuses d'auteurs différents, qu'il sera intéressant de comparer entre elles.

Enfin, MM. Léon von der Weid, violoniste, et Jules Marmier, violoncelliste, ont été obligamment leur concours pour la partie instrumentale, qui comprendra également deux premières auditions, un Largo de Beethoven et une Sonate à trois de Hindel.

## Conservatoire

La première audition d'élèves a eu, comme les précédentes des années passées, un plein succès. De nombreux élèves s'y sont fait entendre, à tous les degrés de l'enseignement, depuis les exercices des premiers méthodes jusqu'aux sonates de Beethoven et de Schubert. Apportant une heureuse diversion, quelques pièces de violoncelle et de flûte entrecouperont les productions pianistiques, variations, sonate ancienne, danses classiques et mélodies modernes. Et comme toujours, le même auditoire sympathique a suivi avec attention les péripéties de cette petite fête musicale.

## Récompenses aux domestiques et employées

La petite fête, d'un charme tout intime, organisée dimanche dernier par le comité cantonal de l'Association catholique internationale des Œuvres de protection de la jeune fille, à l'occasion de la distribution des récompenses aux domestiques, est une page de plus à ajouter à l'histoire de cette utile institution.

Une assistance nombreuse et sympathique, honorée de la présence de S. A. R. le Prince Max de Saxe, de M. l'abbé Bovet, directeur au Séminaire, et de Mme de Reynold, présidente internationale de l'Œuvre, se pressait, à 3 heures, dans la salle du home, Place Notre-Dame. Le programme, très heureusement préparé, comprenait des chœurs de Jaques-Dalcroze et de Botrel, un prologue de circonstance et enfin une charmante saynète : Trois bonnes sous le même bonnet.

Après la distribution des récompenses, M. le directeur Bovet a donné lecture d'une lettre adressée par Monseigneur l'Evêque du diocèse à Mme Ignace de Weck, présidente cantonale, et dans laquelle Sa Grandeur, empêchée d'assister à la séance, avait tenu à exprimer à l'Œuvre de la protection de la jeune fille toute sa bienveillance, en lui envoyant ses encouragements et sa bénédiction.

Puis S. A. R. le Prince Max de Saxe a bien voulu féliciter en termes chaleureux les dames patronesses à l'initiative desquelles était due cette petite fête. Il a complimenté aussi les fidèles servantes réunies pour recevoir la récompense de leurs bons et loyaux services.

Sept diplômes et dix brochures ont été délivrés. La doyenne des lauréates compte trente-huit années de dévouement dans la même famille.

## Grande Brasserie et Beauvillard

Le bénéfice net de la Grande

Brasserie et Beauvillard pour 1908-1909 s'est élevé à 204,121 fr. (222,968 fr. l'année dernière). La répartition suivante sera proposée aux actionnaires : 48,333 francs à la réserve statutaire ; 120,000 fr. aux actions soit le 6 % (6 1/2 % en 1907) ; 19,500 fr. aux tantièmes ; 20,000 fr. aux amortissements ; 23,287 fr. à compte nouveau.

La réserve statutaire s'élève à ce jour à deux millions.

Séances de gymnastique de l'« Ancienne ». — Le programme de ces représentations, qui vient de paraître, fait prévoir un succès complet, au théâtre, les dimanche et mardi, 19 et 21 décembre.

Cette Société n'a rien négligé pour présenter aux amis de la gymnastique et au public amateur des exercices corporels de productions nouvelles et variées, dont on dit la plus grande bien.

A côté de l'élément gymnastique, soit les divers exercices d'ensemble et individuels, par la Section et ses pupilles, figurent des productions acrobatiques, massues électriques, poses plastiques, ces dernières représentant des tableaux de notre histoire suisse.

Une pantomime, intitulée le Petit Luitin, et le Camp des Zouaves, donneront la note gaie. L'attraction de ces soirées sera certainement la Valse hongroise et le grand Ballet des Cinq Continents, production inédite présentée par 40 pupilles en costumes originaux, le tout accompagné de l'orchestre Benzo.

Une séance en matinée, réservée exclusivement aux enfants, aura lieu, dimanche 19 décembre, à 3 h. après midi, également au théâtre.

## Conférences horticoles

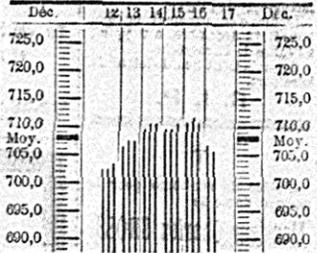
La Société fribourgeoise d'horticulture fera donner dimanche, 19 décembre, à 5 h. du soir, à la Grenette, son trente-quatrième concert en faveur de l'arbre de Noël de l'Orphelinat.

## Calendrier

SAMEDI 18 DÉCEMBRE  
Quatre Temps. Jeûne  
Saint GRATIEN, évêque  
Saint Gratien évêque de la Touraine. Sa vie angélique et ses miracles l'y adjoindront puissamment. Il mourut à la fin du troisième siècle après cinquante ans d'apostolat.

## BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Technique de Fribourg  
Du 17 décembre 1909  
BAROMÈTRE



## THERMOMÈTRE C.

Dés.	12	13	14	15	16	17	Dés.
8 h. m.	-5	-6	-3	-8	-6	-7	8 h. m.
1 h. s.	-4	-5	-2	-7	-5	-5	1 h. s.
8 h. s.	-6	-5	-3	-3	-5	-4	8 h. s.

Vent : Direction : S.-O.  
Force : léger.  
Etat du ciel : couvert.  
Extrait des observations du Bureau central de Zurich :

Température à 7 heures du matin, le 16 décembre :  
Paris -2° Vienne -3°  
Rome 6° Hambourg -1°  
St-Petersbourg 2° Stockholm -1°

Conditions atmosphériques en Suisse, ce matin, 17 décembre, à 7 h. :  
Couvert à Genève, Neuchâtel et Zurich. Brouillard à Berne et Lucerne. Très beaux temps partout ailleurs.

Température -15° à -10° dans l'Engadine, Glaris et La Chaux-de-Fonds; -8° à Saint-Gall; -7° à -5° dans l'Emmenthal, Bâle et Lausanne; -4° à -3° partout ailleurs.

## TEMPS PROBABLE

dans la Suisse occidentale  
Zurich, 17 décembre, midi.  
Ciel nuageux. Hausse de la température. Pluie et neige.

D. PLANCHEREL, gérant

## Notre enfant Otto

avait des abcès sur tout le corps et à la tête. J'ai fait l'essai de l'Emulsion SCOTT et les abcès ont disparu, puis une superbe dentition se fit sans le moindre inconfort.

C'est ce que nous écrit M. BLERSCH, à Saint-Gall, Melconenstrasse 38, le 20 novembre 1908.

Un record de guérisons de 23 années, comme celle ci-dessus, ont fait que

## L'Emulsion Scott

est le modèle des émulsions.

Cette situation est maintenue, malgré des imitations sans nombre, en vertu des ingrédients les plus purs, du procédé unique de fabrication et de courtes certitudes.

Les minéraux digestibles contenus dans la SCOTT font que les dents percent blanches, droites et fortes.

Lorsque vous demandez la Scott, n'en acceptez jamais d'autre, ou bien vous laissez scier et couper la question.

Faites attention que cette marque soit sur l'enveloppe.

Prix 2 fr. 50 et 5 fr. chez tous les Pharmaciens.

MM. SCOTT & BOWNE, Ltd, Chiswick (Grosbritannien) envoient gratis échantillon (essai) sur cent en timbres-poste.

## CADEAUX

appréciés

MILKA  
VELMA  
CACAO  
CHOCOLAT

SUCHARD

La plus grande joie de la ménagère est de posséder de beaux étuis ou un joli service de table en argent massif ou fortement argenté. Notre nouveau catalogue contient environ 1400 dessins photogr. de tous ces articles et articles analogues, aux prix les plus avantageux.

4705

# NOEL ALMANACH

1 franc

## Noël! Noël!

Grand album de 16 pages  
TEXTE ET ILLUSTRATIONS

Broché : 2 francs.

En vente à la Librairie catholique, 130, Place St-Nicolas  
et à l'Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles  
FRIBOURG

## Vous devez

absolument, dans votre propre intérêt, faire un essai  
avec « **Sania** », le café suisse aux graines céréales,  
le seul succédané complet du café colonial, coûteux  
et excitant.

Le « **Sania** » est pareil à ce dernier en arôme et  
savour, n'excite absolument pas, est de plus très  
nourrissant et de 50 % meilleur marché.

Se trouve partout

## Cadeaux utiles

Costume ski en bleu et gris, doublé flanelle.  
Manteaux en laine imperméable.  
Havelock imperméable en loden gris, noir.  
Bandes molletières, bonnets et gants  
légiers.

Pèlerines en toutes longueurs et qualités.

PRIX TRÈS AVANTAGEUX

Se recommander.

**C. NUSSBAUMER,**

merchand-tailleur,

10, avenue de Pérolles.

Samedi 25 décembre

DISTRIBUTION DE FRUITS DU MIDI

à l'auberge du Mouret

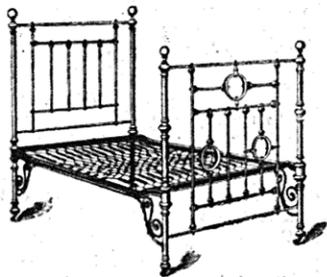
BONNE MUSIQUE

Invitation cordiale. **Papaux, tenancier.**

## Léon JÆGER

Rue du Tir, magasin de meubles

Literie. Linoleums.



Voir à l'étalage un grand choix de lits anglais.

## Café-Restaurant MORARD

4, rue Haldimand, LAUSANNE

Restauration à la carte et à prix fixe, à toute heure  
Diners depuis 1 fr. 50, vin compris.

Pension pour jeunes gens et employés

REPAS SUR COMMANDE

Vins de choix. — Spécialité de Dézaley.

**F. MORARD.**

## Village Sénégalais

venant directement de l'Afrique occidentale

SUJET :

80 HOMMES, FEMMES, ENFANTS, 80

La Rotonde du

## Café des Charmettes

sera transformée pour 10 jours, soit jusqu'au  
27 décembre (à l'exception du jour de Noël,  
25 décembre)

en un véritable village de l'Afrique occidentale

Meubles, travaux, chants danses, tam-tam, bi-  
joutiers, tisserands, cordonniers, sculpteurs, tail-  
leurs, brodeurs, etc.

OUVERTURE vendredi 17 décembre

à 3 heures

Ouvert la semaine, de 3 à 10 heures

le dimanche, de 11 à 10 heures.

Prix d'entrée, 60 cent. — Militaires et enfants, 30 cent.

## LA GUÉRISON

RAPIDE ET CERTAINE

des Rhumes, Maux de Gorge, Enrouements  
Rhumes de Cerveau, Bronchites aiguës ou chroniques  
Catarrhes, Grippe, Influenza, Asthme  
Emphysema, Pneumonies,

est assurée par l'emploi des

## PASTILLES VALDA

ANTISEPTIQUES

CONDITION INDISPENSABLE

DEMANDER dans toutes les Pharmacies

INSISTER pour obtenir

BIEN EXIGER les

VÉRITABLES PASTILLES VALDA

vendues SEULEMENT en BOITES

de 1 fr. 50

PORTANT LE NOM

VALDA

GRANDE  
TEINTURERIE  
DE MORAT

Grand'Rue, 7

## LAVAGE CHIMIQUE

des vêtements de dames et d'hommes

TEINTURES en TOUTES NUANCES des VÊTEMENTS

2894

sans rien découder.

H 13108 L

NETTOYAGE DES GANTS, BOAS, FOURRURES, ETC.

Dépôts de Morat : Kollep-Seller, négoc., rue de Lau-  
sanne, N° 47 ; Nussbaumer, m-tail Avenue de Pérolles,  
N° 9 ; Daler, opticien, Avenue de la Gare, N° 10. — D. p. n. e.  
La Teinturerie Lyonnaise. Mlle Roesly, nég., rue de Romont.

## Ne demandez pas

dans vos emplettes, simplement du café  
« de malt » mais le « café de malt de  
Kathreiner », faute de quoi vous vous  
exposez à recevoir, à la place du café de  
malt sans contredit le meilleur, une de  
ses grossières imitations Le « Kathrei-  
ner » véritable ne se trouve qu'en pa-  
quets fermés, dans leur forme et embal-  
lage connus, portant le portrait et la  
griffe de l'abbé Knelpp.

## Noël, Nouvel-An CADEAUX UTILES

Dernières nouveautés en :

Services de table.

Déjeuners, Thés. — Tasses à café noir.

Plats à asperges.

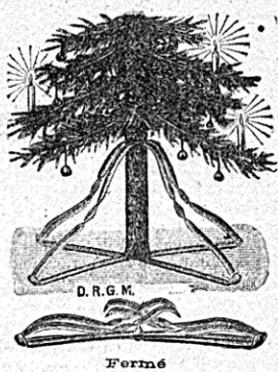
Cache-pots. — Garnitures de lavabo.

Services à vin et à liqueurs.

PRIX AVANTAGEUX

## Georges CLÉMENT,

10, Grand'Rue, 10



PIEDS  
pour arbres de  
Noël  
Dernière création

Pour arbres  
de toutes dimensions.  
Prix : 2 fr. 40

Henri Mayer

A LA MÉNÈRE  
Place de la Gare  
FRIBOURG

## CRÈMERIE DES ALPES

Rue de Lausanne, 24, et route des Alpes

CAFÉ. — THÉ. — CHOCOLAT.

Pâtisserie fine. — Punch.

Restauration à la carte, à toute heure.

DINER à 2 FR.

FONDUES FRIBOURGEOISES VINS, BIÈRE, LIQUEURS

## OCCASION

pour jeune homme sérieux

A remettre, à Fribourg, pour cause de santé, un bon com-  
merce de vins bien achalandé. Chiffre d'affaires prouvé. On  
resterait un mois gratuitement, pour mettre au courant le  
premier. H 1415 N 4930

S'adresser : poste restante A. L. 875, à Fribourg.

## THÉÂTRE DE FRIBOURG

Caisse : 7 1/2 heures Rideau : 8 heures.

Dimanche 19 décembre 1909

## SÉANCE DE GYMNASTIQUE

DONNÉE PAR

la Société fédérale l'ANCIENNE avec ses pupilles

(90 EXÉCUTANTS)

sous la direction de F. BOSCH et P. BOSSY, moniteurs

ORCHESTRE BENZO DE FRIBOURG

PRIX DES PLACES :

Loges de face, 2 fr. 50; Loges de côté, 2 fr.; Parquet, 1 fr. 50 ;  
Parterre, 1 fr. 20; Galeries, 80 cent.

Dimanche après midi, représentation pour les enfants

Prix : 30 cent.

Location chez M. Léon von der Weid, magasin de musique,  
rue de Lausanne, 29. H 5423 F 5152

## ÉTRENNES UTILES

## La Clémentine des Alpes

L'EXQUISE CHARTREUSE SUISSE

EN VENTE PARTOUT

Représentant : F. COLLET, Vevey.

## Mises publiques

Pour cause de cessation de bail, le soussigné exposera en mises  
publiques, devant son domicile, à Courmillens, le **lundi 20 dé-  
cembre**, des 9 heures du matin : 8 vaches dont 6 prêtes au veau et  
2 grasses, 6 génisses dont une partie portantes, 2 fortes juments de  
6 et 8 ans, quelques vaches, 2 gros chars à pont, 1 à échelles, 1 petit  
char à pont à un cheval, 2 chars à ressorts dont un avec cadre,  
1 luge à un cheval, 1 grand fût à parin, 1 faucheuse, 1 charroux Bra-  
bant, 2 herses, 1 buttoir, 1 hache-paille, 1 coupe-racines, 1 moulin à  
vanier, 1 cric, une grande bêche, 7 colliers de chevaux, 5 de vaches,  
couvertures de chevaux, 1 romaine, bidons, brouette à lait et une  
quantité d'outils aratoires trop longs à détailler. 5004-1493

L'exposant : Adrien Chavallaz.

Madame Esseiva, née Jaquet,  
et ses enfants, à Pénier, ont  
la douleur de faire part aux  
parents, amis et connaissances  
de la perte cruelle qu'ils viennent  
d'éprouver en la personne de  
MONSIEUR  
**Jean-Joseph ESSEIVA**  
Entrepreneur à Pénier  
leur époux et père, décédé à  
l'âge de 50 ans, après une longue  
et pénible maladie, chrétienne-  
ment supportée et muni des  
sacrements de l'Eglise.  
L'office d'enterrement aura lieu  
samedi 18 décembre, à 9 1/2 h.,  
à l'église de Barberêche.  
Cet avis tient lieu de lettre de  
faire part.  
**R. I. P.**

L'office de septième pour le  
repos de l'âme de  
**Monsieur Charles GROSS**  
aura lieu samedi, 18 décembre,  
à 7 1/2 h., à la chapelle de l'Hô-  
pital des bourgeois.  
**R. I. P.**

## MISES PUBLIQUES

Le mercredi 5 janvier, dès  
2 h. de l'après midi, au 1<sup>er</sup> étage  
du **Café Winkelried, Grand-  
Rue**, à Fribourg, l'hoirie d'Al-  
fred Kaufmann exposera en  
vente, par voie de mises publi-  
ques, les immeubles qu'elle pos-  
sède au Götteron, commune de  
Fribourg, soit pignon d'os et  
divers.  
On vendra également le même  
jour une certaine quantité de  
poudre d'os.  
Prendre connaissance des  
conditions de mises auprès du  
notaire **Bourghnecht, à Fri-  
bourg**, H 5394 F 5134  
Pour visiter les immeubles,  
s'adresser à Fr. Mosimann, au  
Götteron.

Photographies  
de M. Robadey  
curé-doyen d'Attalens  
Format cabinet : 1 fr.  
S'adresser à M. le chanoine  
Philippon, à Châtel St-Denis.

**Henri MAYER**  
FRIBOURG  
Place de la Gare.

Immense choix de  
calorifères en tous genres  
et pour tous combus-  
tibles.  
Envoi franco du cata-  
logue illustré. 4895

## MODISTE

Bonne ouvrière est deman-  
dée pour localité impor-  
tante du Valais, pouvant aussi s'oc-  
cuper de la vente au magasin.  
Sérieuses références et capa-  
cités exigées. Place à l'année,  
selon désir.  
A la même adresse, une cui-  
sinière pour petit ménage sans  
enfants, et pour les travaux de  
l'intérieur.  
S'adresser à M<sup>lle</sup> Kaiser,  
fleuriste, Fribourg. 5170

## UNE FILLE

comme aide de ménage et con-  
naissant un peu la cuisine pour  
deux personnes.  
S'adresser : rue de Lau-  
sanne, 61. 5168

Librairie-Papeterie  
**James Attinger**  
Neuchâtel  
Maison spéciale  
pour  
la Peinture  
la Pyrogravure  
l'Art du cuir  
la Métalloplastie  
etc., etc.  
Demandez le nouveau ca-  
talogue gratuit d'objets à  
découper, ainsi que le cata-  
logue de fournitures géné-  
rales. 5006

**GRAMMOPHON**

Liste française de décembre 1909

<b>Orchestre.</b>	<b>Chant (suite).</b>
Musique du Gramophone Paris. [Raymond, Ouver- 30715 ture (A. Thomas). C 30721 Ruy Blas, Ouver- ture. L'Orchestre Symphonique ou Gramophone, Paris. La Colombe (Gou- 30724 nod). C 30725 Hymne de sainte Gécile (Gounod). Orchestre Vostri, Paris. La Valse des dol- 80669 lars. X 80704 Brillante Etape (E. Hubert).	M <sup>lle</sup> Brohly, contralto, Paris. Le Prophète « O mon 33712 fils » (Meyerbeer). C 33781 Le Trouvère « La flamme brille » (Verdi). M. Weber, baryton, Paris. Jésus chez les Bre- 3-92959 tons (Bottol). C 3-92961 Marseillaise bre- tonne. M <sup>lle</sup> Brohly, contralto Paris. Mignon « Connais- tu le pays » 33782 (A. Thomas). C 33783 Galathée « Tristes amours » (W. Massé). M. Jean Duez, baryton Paris. Eperdument 2-82047 (J. Dauglas). X 2-82048 La Rosilla (Yradier). Chœur de l'Opéra, Paris 34701 Estudiantina, valse. C 34720 La Tuna, défilé-polka.
<b>Chant.</b>	
M. Danges, baryton, Paris. M. Pierre d'Assy, basse Paris. 4-32021 Sigurd, Invocation. C 4-32082 Sigurd, Au nom du roi Gunther. M. Perval, baryton, Paris. Vous êtes jolie 4-32059 (Paul Delmet). C 4-32070 L'implore (O. Lerichomme).	

X Disque Zonophone (25 cm., double face). Fr. 4.—  
C Disque concert (25 cm., double face) . . . 6.50  
Echange de disques usés au cours du jour.

**HUG & C<sup>ie</sup>**  
précédemment  
**HUG FRÈRES & C<sup>ie</sup>**  
Bâle. Saint-Gall. Winterthour.  
Zurich. Lucerne. Neuchâtel.